

CESE du 21/01/2010 DECLARATION CGT.

A l'occasion du budget primitif 2011, la CGT tient à donner son appréciation.

L'évolution du système des aides directes vers des appels à projets devrait permettre de donner plus d'efficacité à l'action régionale en permettant un meilleur pilotage. Cependant, nous insistons sur la nécessité de rédiger rapidement les règlements d'interventions qui doivent intégrer des objectifs clairs en matière de création d'emplois durables. Ces règlements doivent également prévoir des modalités permettant l'intervention des salariés tant pour la définition des projets que pour leur suivi. De plus, il faut veiller à maintenir des système hors champ concurrentiel pour toutes les missions de service public notamment pour le service public de la formation qui doit bénéficier de financements pérennes difficilement compatibles avec les actuels appels d'offres.

L'emploi -et notamment celui des jeunes- doit être au centre des préoccupations. Il apparait indispensable que la région se prononce clairement pour le soutien aux grands projets structurants et novateurs pour la lorraine (ULCOS-capture du CO2, Pipe, Biomasse de seconde génération-Bure/Saudron...).

De même, il serait nécessaire de déterminer une méthode lisible pour le soutien aux filières industrielles stratégiques comme il serait indispensable de clarifier le rôle des organismes satellites (3I, Adielor, Valoris, Lorraine International...) afin de donner une réelle efficacité au nouvel opérateur sur les mutations économiques.

Pour le fond lorrain de matériaux, force est de constater le peu d'impacte sur la zone d'emploi. Cela nous conduit à réclamer plus de transparence sur le sujet.

Une information sur la plateforme des services numériques et sur son efficacité est également nécessaire.

La CGT rappelle son attachement aux services publics. A l'heure des choix dans un cadre budgétaire contraint, il sera indispensable de préserver les domaines qui concourent à la cohésion sociale comme les Services Publics, la culture...Des domaines qui doivent être tenus en dehors du champ concurrentiel qui les conduirait à une mort certaine.

Enfin ; nous ne pouvons que partager l'avis de la région quant à l'absence d'autonomie dans laquelle la place le gouvernement avec la réforme fiscale . C' est un véritable déni de démocratie.

Dans sa réponse aux interventions le Président de la Région, Jean Pierre Masseret , n'a pas évoqué les services publics ni la participation des salariés pour la définition et le suivi des projets. Nous devons donc poursuivre nos actions pour la prise en compte de ces questions fondamentales.

Le représentant de la CFDT, Patrice Sanglier, sur le sujet de la suppression des postes d'enseignants a suggéré d'analyser avec courage la situation et de revenir sur l'héritage des DE Wendel ce qui passe par une suppression de certains établissements ?

Chacun appréciera à sa juste valeur cette proposition d'accompagnement de la casse.

Une motion contre les suppressions de postes d'enseignants a été votée à la grande majorité. Seul le MEDEF s'est abstenu montrant ainsi son visage rétrograde et anti fonction publique.